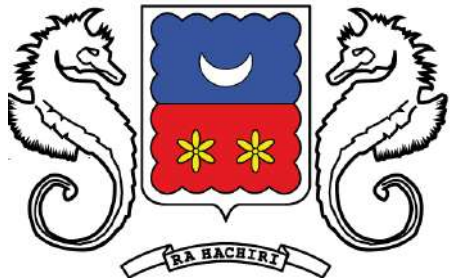




# ATELIERS CPRDFOP

Jeudi 30 mars 2023





# CPRDFOP?

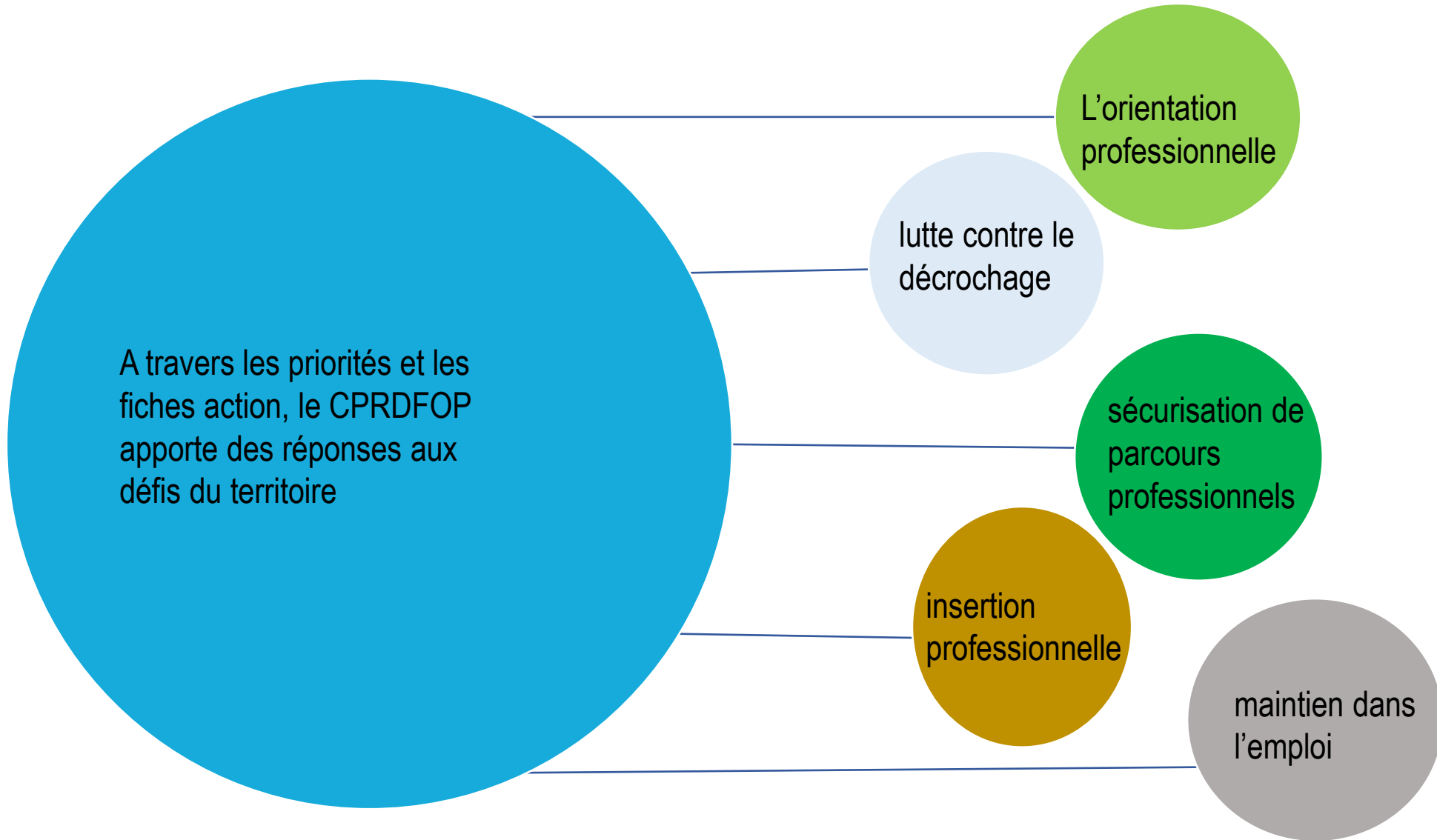
Document d'orientation quadripartite  
qui définit les orientations du Conseil  
Départemental

Une contractualisation pour  
cinq ans des politiques  
régionales de formation et  
d'orientation professionnelles

Elaboré par le CD au sein du  
CREFOP en concertation avec  
l'ensemble des acteurs de  
l'EFOP



# QUELQUES RAPPELS SUR LE CPRDFOP (2/2)





Le CPRDFOP veille à intégrer l'ensemble des enjeux contribuant à sécuriser l'accès à la formation

l'adaptation des formations aux personnes en situation de handicap

les outils et aides pour lever les freins périphériques à l'insertion (garde d'enfants, aides à la mobilité etc.)



<b>Objectif 1 : « Relever le défi de l'accompagnement du développement économique du territoire de Mayotte »</b>	<b>Objectif 2 : « Garantir l'accès à un service public d'orientation, en tout point du territoire et quel que soit le statut de la personne »</b>	<b>Objectif 3 : « Accompagner et animer la synergie des acteurs et des dispositifs en toute confiance et complémentarité »</b>
OI 1.1 : Associer la formation à tous les grands projets de territoire (dont le développement des filières majeures)	OI 2.1 : Assurer collectivement un premier niveau d'accueil et d'information (identique pour tous et à tous)	OI 3.1 : Développer la connaissance et son organisation au service de l'aide à la décision
OI 1.2 : Améliorer l'efficacité de la formation professionnelle continue	OI 2.2 : Adapter les contenus au contexte local	OI 3.2 : Assurer le pilotage du CPRDFOP
OI 1.3 : Renforcer les liens entre l'École et l'Entreprise	OI 2.3 : Structurer la traçabilité des parcours d'orientation pour mieux sécuriser les parcours professionnels.	OI 3.3 : Assurer le suivi de la réalisation du CPRDFOP





## CONTEXTUALISATION DE L'OBJECTIF 2 EN 2019 (1/3)

### OI 2.1 : Assurer collectivement un premier niveau d'accueil et d'information (identique pour tous et à tous)

**Forte demande de la part du public scolaire, des demandeurs d'emploi et des salariés pour avoir des informations sur:**

- les métiers pouvant être exercés à Mayotte
- les formations proposées sur le territoire;
- les professions pouvant s'exercer hors du territoire;
- les conditions de réalisation des mobilités (scolaires ou professionnelles).



## CONTEXTUALISATION DE L'OBJECTIF 2 EN 2019 (2/3)

### OI 2.2 : Adapter les contenus au contexte local

**L'information délivrée dans les dispositifs d'orientation est éloignée de la réalité de l'exercice des métiers à Mayotte.**

- Les conditions d'exercice des métiers sont différentes (salaires, déroulé de carrière....)
- Les fiches métiers réalisées nationalement par l'ONISEP ne suffisent pas à rendre attractifs les métiers présents à Mayotte.  
(à compléter par les conditions d'exercice)





## CONTEXTUALISATION DE L'OBJECTIF 2 EN 2019 (3/3)

OI 2.3 : Structurer la traçabilité des parcours d'orientation pour mieux sécuriser les parcours professionnels.

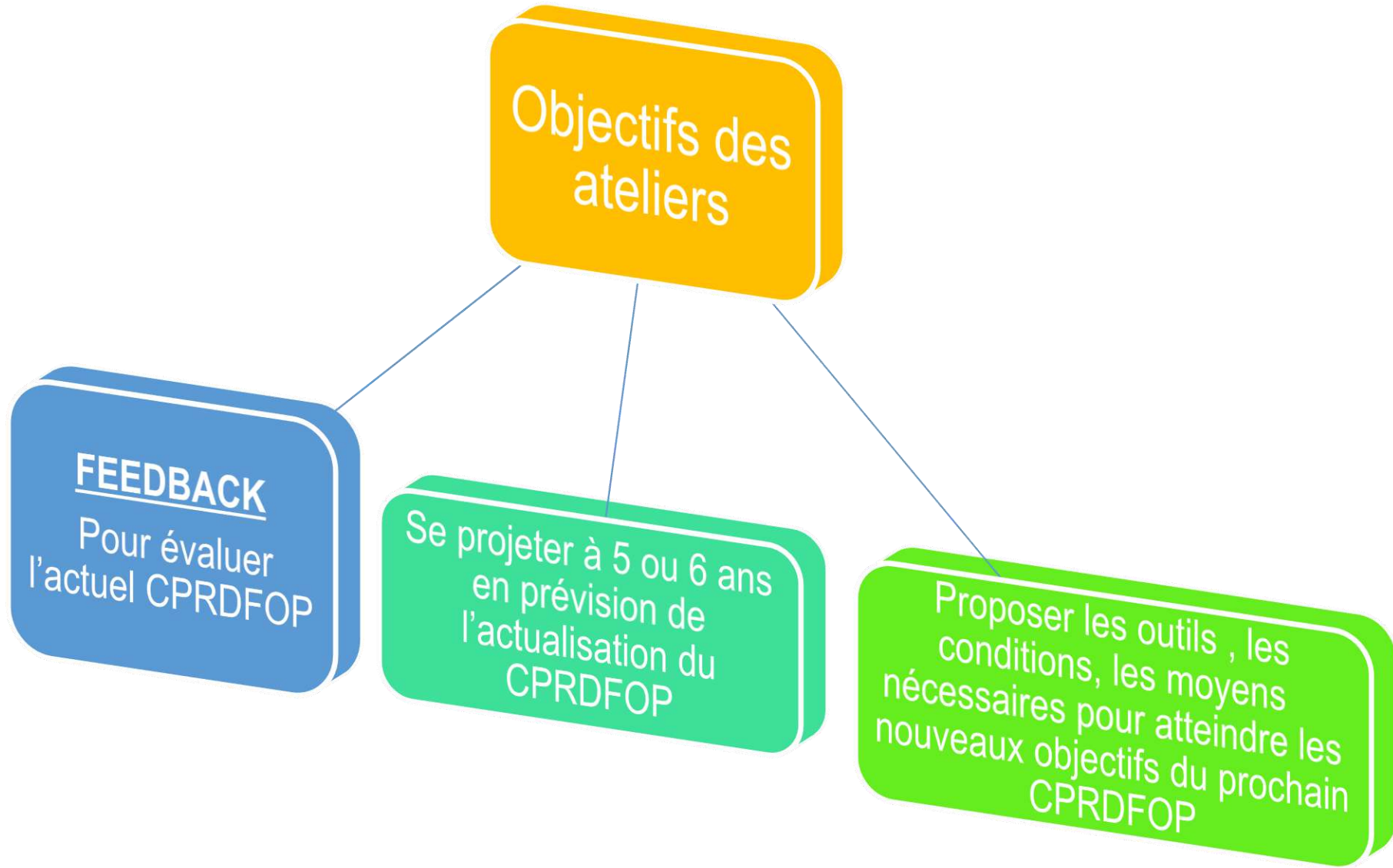
**manque de traçabilité des parcours avant d'entrer en formation. (perte d'information)**

- Favoriser la continuité



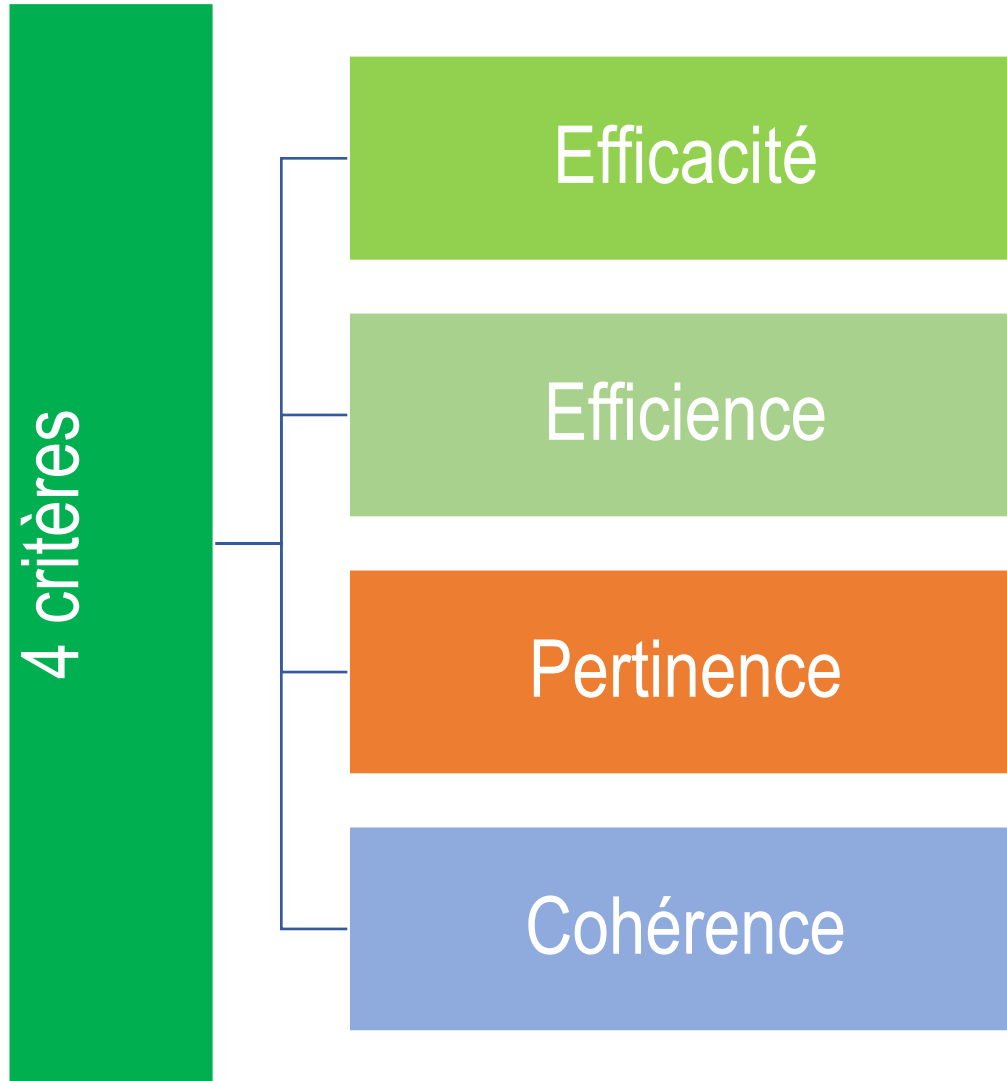
- Rendre possible **les réintégrations** en cours de parcours
- Concilier demande de la personne (**logique projet**) avec les besoins du marché, sur un territoire (**logique d'opportunité**)

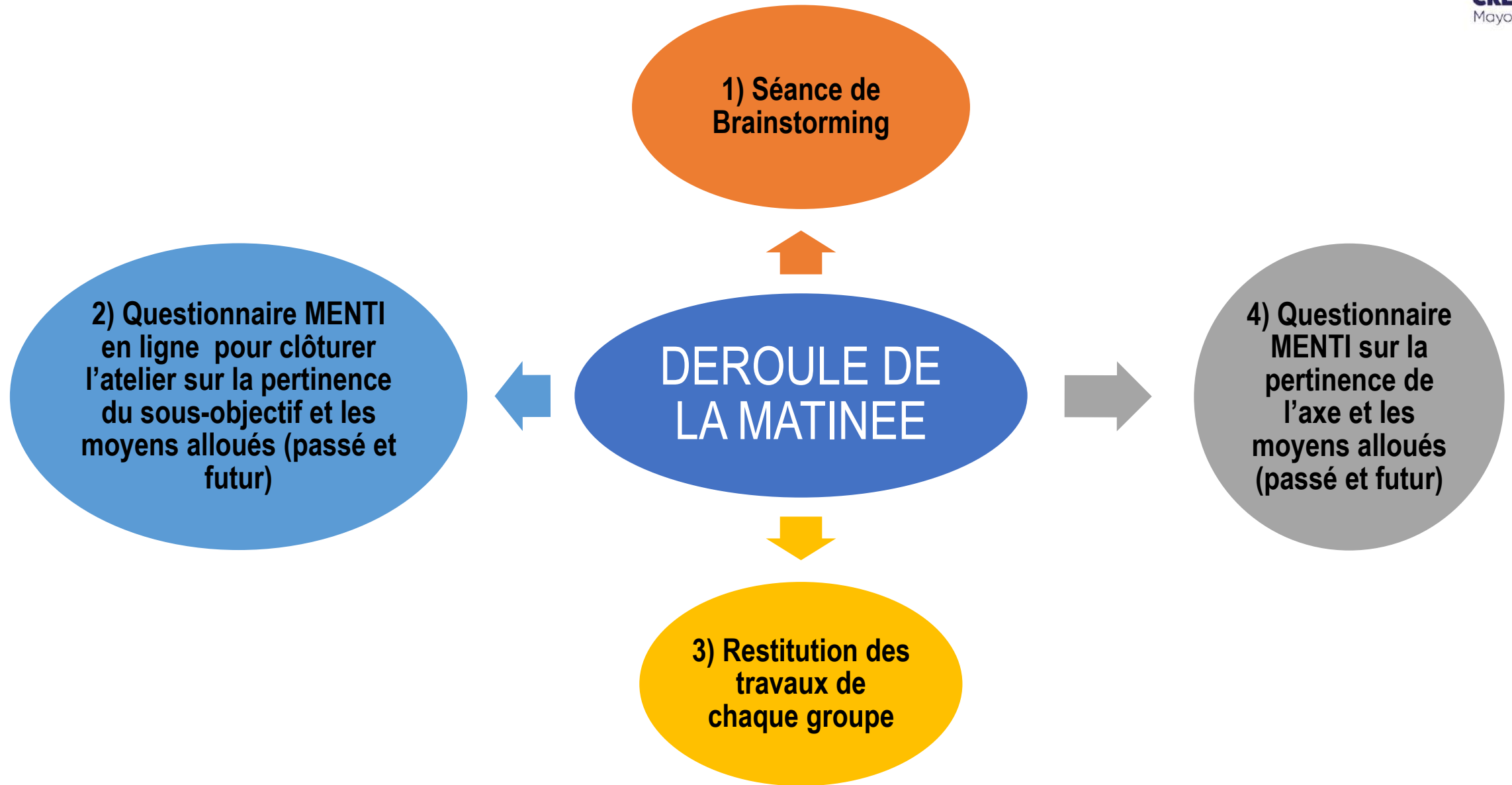






# LE FIL ROUGE DU FEEDBACK (pour l'évaluation du CPRDFOP)







## Equipe animateurs



**Atelier 1: Assurer collectivement un premier niveau d'accueil et d'information (identique pour tous et à tous)**

**Atelier 2: Adapter l'information au contexte local**

**Atelier 3: Structurer la traçabilité des parcours d'orientation pour mieux sécuriser les parcours professionnels**



HAOI AYOUBA RAPHAEL  
ABDALLAH SOUMAILA



IBRAHIM HOUMADI  
ASSIMAHANI ATTOUMANI



ANISSA MBAE  
ABDOU MIRADJI

Dans chaque groupe il y aura un rapporteur et un maître du temps





**Ensemble, allons plus loin !**